

PODCAST 19

Date d'envoi : jeudi 4 à 5 :00

Titre : Se méfier du mercure

Pour écouter

« Se méfier du mercure »

[clique ici](#)

Le matin au réveil, on a 2 choix, soit on se rendort pour continuer ses rêves, soit on se lève pour les réaliser.

Docteur, lève toi et souviens toi pourquoi tu as choisi ce beau métier !

Bienvenu dans le dix-neuvième audio du défi des 365 jours, que je t'offre avec le soutien de NatureBio Dental, le mouvement qui unit les chirurgiens-dentistes, les médecins et praticiens de santé ainsi que des patients motivés pour remettre la santé bucco-dentaire au cœur de la santé.

Le but : rendre ta journée plus belle !

Je vais te parler aujourd'hui du mercure. Il y a une vingtaine d'années, oui déjà, le Ministère de l'Environnement a pris de grandes mesures concernant les pollutions au mercure. Nous avons dû rapporter nos thermomètres à la pharmacie, les piles devaient être mises dans des conteneurs spéciaux, nous avons dû mettre des récupérateurs d'amalgames à la sortie des systèmes d'aspiration de notre fauteuil dentaire, mais par contre côté Ministère de la Santé, silence radio ! On continue à autoriser le mercure dans les cigarettes, les vaccins, de nombreux médicaments et bien sur dans les produits de soins dentaires.

Alors je ne vais pas te raconter la chanson qu'il faut enlever systématiquement tous les amalgames à nos patients. Tout d'abord parce que je pense qu'à chaque fois qu'on touche une dent, on puise un peu dans son potentiel de vie, et aussi franchement parce que je pense qu'un amalgame bien fait vaut mieux qu'un composite merdique.

Donc, en dehors d'un problème de santé grave pour lequel la présence d'un champ électromagnétique autour de l'amalgame aurait été mis en évidence,

je ne réponds pas aux demandes de patients qui voudraient enlever systématiquement tous leurs amalgames.

Par contre, je n'en pose plus dans la bouche de mes patients depuis très longtemps, on va dire une trentaine d'années, car au moment de la pose, pendant les 24 heures que nécessite le durcissement de l'amalgame, notre pauvre patient avale des doses de mercure bien supérieures aux normes internationales qu'il serait conseillé de ne pas dépasser.

Même si comme moi tu ne poses plus d'amalgames contenant du mercure depuis très longtemps, tu es sûrement, tous les jours confronté à déposer des amalgames : parce qu'ils sont abimés, qu'ils sont le siège d'une reprise de caries, ou que l'obturation est à refaire pour augmenter une hauteur d'occlusion.

Et c'est là que je voudrais t'alerter sur les précautions à mettre en place systématiquement, à chaque fois que tu fraiseras un métal en bouche, que ce soit de l'amalgame, du nickel chrome ou autre. En effet, nos patients ne devraient avaler aucune poussière de métal, ni ne respirer aucune vapeur de mercure. Là aussi sans protection, le patient va voir son organisme envahit par des doses de mercures jusqu'à 20 fois la dose officiellement admise qui est de 1,8 micro grammes par kilo.

Le mercure une fois ingéré, au contact des bactéries intestinales se transforme en méthyl mercure, composé hautement toxique pour le système nerveux.

Fatigue chronique, fibromyalgie, sclérose en plaque, maladie de Lyme, autisme et électro sensibilité, toutes ces maladies neurovégétatives laissent parfois la médecine impuissante. Elles peuvent être déclenchées ou aggravées après la dépose d'un ou plusieurs amalgames dentaires sans aucune précaution pour le patient.

Je t'engage donc à rejoindre la chaîne YouTube de NatureBio Dental Pro sur laquelle tu trouveras une vidéo expliquant les protocoles de dépose sécurisé des amalgames dentaires.

<https://www.youtube.com/watch?v=ROM5bruSHZI>

Je te souhaite une belle journée et je te dis à demain, naturellement !

Catherine Rossi

